



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E208296

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2026

ÉDITÉ LE

10/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/07/2024

Forme juridique : SARL

Capital : 51 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 2024B00579

Siret : 931 250 864 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3828631

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 3898035704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 3898035704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : MENUISERIE GALLAIS

723 ROUTE DE LA GRANDE CHAUSSEE
76110 BRETTEVILLE DU GRAND CAUX

Téléphone : 02 35 28 91 60

Portable : 06 42 70 35 83

Fax :

Site Internet :

E-mail : dogallais@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
GALLAIS PIERRE GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/10/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/07/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	22/07/2024
o Isolation des combles perdus	22/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.